

**Discours d'ouverture de M. Christian GILLET,
Président du Conseil départemental**

**Séance du Conseil départemental du 16 octobre 2017
« DM2 »**

Mes chers collègues,

C'est avec plaisir que nous nous retrouvons ce matin, après une longue parenthèse estivale. Parenthèse qui ne veut pas dire pour autant « trêve », car nous avons naturellement eu maintes occasions de travailler et d'échanger ensemble, en dehors de cette configuration plénière, notamment dans le cadre des commissions permanentes ou thématiques.

Comme toute séance de rentrée, cette réunion sera dense. Elle se déroulera en deux temps: Nous aurons ainsi à examiner aujourd'hui une trentaine de rapports. Si nous sommes efficaces, et je sais que nous le serons, nous devrions épuiser l'ordre du jour avant 19 h.

Le second temps, c'est demain matin, avec une séquence exclusivement dévolue à la présentation, par Monsieur le Préfet, du rapport d'activité 2016 des services de l'Etat en Maine-et-Loire, suivie d'un temps d'échange.

S'agissant de la réunion du jour. Vous l'avez noté : elle sera essentiellement à caractère budgétaire puisque nous allons avoir à discuter du projet de décision modificative n°2.

Quelques mots justement à ce sujet :

Avec cette DM2, nous sommes parfaitement dans le droit fil de notre projet de mandature. On suit le cap mais aussi le rythme que l'on s'est fixé.

En matière de fonctionnement, les dépenses évoluent peu. Conformément à notre effort de recentrage sur nos compétences, ce sont majoritairement les solidarités qui bénéficient de crédits supplémentaires (+ 3,4 M€). Ces crédits sont (sans surprise) ciblés sur le Revenu de Solidarité Active, la Prestation de Compensation du Handicap, les personnes âgées et l'Enfance-Famille.

Seul regret : la dépense aurait pu être plus limitée, si nous n'avions pas à supporter la hausse vertigineuse des coûts liée aux Mineurs isolés étrangers, rebaptisés pudiquement Mineurs non accompagnés.

Il faut dire que la question de l'accueil et de l'accompagnement des Mineurs étrangers est une question sensible. D'un point de vue budgétaire, bien sûr, avec des dépenses qui s'envolent, mais ce n'est pas uniquement un problème financier...C'est d'abord un problème d'humanité et de solidarité et c'est aussi un véritable drame.

Depuis 2014, les flux ont augmenté de plus de 400 % en Maine-et-Loire ! Rien que sur les trois derniers mois, près de 200 jeunes migrants se sont présentés à nos services. En septembre, le rythme a tout juste ralenti puisque nous en étions entre 60 et 70 arrivées. Financièrement, cela s'est traduit par un doublement de la charge en 3 ans, celle-ci passant de 2,5 millions d'€ (inscrits au BP) à 5,3 millions d'€ en fin d'année.

Alors, bien sûr, il est de notre devoir d'accueillir ces jeunes dès lors qu'ils sont reconnus mineurs, et nous le faisons avec la plus grande humanité, en mobilisant les moyens que nous pouvons.

Pour autant, face à des filières organisées, pilotées par de véritables réseaux mafieux, face à la question des flux migratoires (très largement liée à des problématiques économiques) qui dépasse très largement le seul cadre départemental, nous ne pouvons plus supporter seuls cette charge de plus en plus lourde. Surtout lorsqu'elle vient se sur-ajouter à d'autres !

Si nous remplissons très largement notre devoir d'humanité (je pense au déploiement de 2 nouveaux postes à la cellule Enfance en Danger, à la création de 200 places d'accueil supplémentaires –soit 500 places au total-ou encore à la mise en place imminente d'un « accueil solidaire avec des concitoyens volontaires »), il est plus qu'urgent que l'Etat reprenne ses responsabilités. Je dis « reprenne » car il n'assume plus ses responsabilités régaliennes. C'est pourtant bien à lui qu'incombe la politique migratoire.

C'est tout le sens des démarches que j'ai engagé depuis plusieurs mois auprès du Gouvernement, et plus récemment encore auprès du Premier Ministre. Je veux croire que ces démarches, associées à celles d'autres départements et relayées par nos parlementaires, ne sont pas totalement vaines, notamment si je m'en réfère au récent discours du Président de la République aux Préfets.

Mais, au-delà des déclarations, il nous faut des actes. C'est pourquoi, à la veille du congrès de l'Association des Départements de France, je vous proposerai de porter collectivement cette démarche en appelant le Gouvernement, au travers d'une 1ère motion, à œuvrer à la mise en place d'une solution définitive à la question des mineurs non accompagnés.

*

En matière d'investissement, les dépenses de la DM2 sont elles aussi en conformité avec notre projet de mandature et notre programme pluri-annuel d'investissement.

Là encore, **un effort significatif est dévolu aux solidarités**, notamment en direction des structures d'hébergement de nos aînés, dont nous soldons les subventions allouées antérieurement au moratoire.

Les collèges : autre enjeu prioritaire de cette mandature (j'ai pu mesurer à plusieurs reprises depuis la rentrée à quel point nos actions pour améliorer la qualité de vie au sein des établissements, tant dans le domaine des locaux que de l'alimentation ou des itinéraires pédagogiques, portent leurs fruits). Les collèges bénéficient donc eux aussi de crédits supplémentaires, fléchés en particulier sur les équipements informatiques.

L'équipement informatique comme l'aménagement numérique de notre territoire est, vous le savez, un enjeu stratégique de cette mandature. C'est pourquoi je vous propose d'inscrire 1 million d'euros de crédits supplémentaires en faveur du « Très Haut Débit pour tous ». Cela portera ainsi notre participation cette année à 10 M€ et cela permettra, par la même occasion, au SMO d'être prêt à agir avec le délégataire qui sera choisi d'ici la fin de l'année pour conduire ce chantier d'envergure.

Côtés ressources : ce sont finalement plus de 14 M€ de recettes supplémentaires qui vont pouvoir être inscrites au budget 2017 à l'issue de cette DM2, ceci grâce la situation conjoncturelle particulièrement favorable, il faut s'en réjouir, du marché de l'immobilier.

Je ne dérogerai cependant pas à ce que j'ai coutume de dire : il nous faut rester P-R-U-D-E-N-T-S. « L'hirondelle ne faisant pas toujours le printemps », nous ne sommes évidemment pas à l'abri d'un retournement de conjoncture ou à la merci de décisions nationales susceptibles d'infléchir négativement cette dynamique.

L'incidence, par exemple, du projet de loi de finances 2018 sur le logement, en particulier social, pourrait à ce titre être dramatique dans notre département s'il n'est pas amendé.

Les acteurs du logement en Maine-et-Loire, et notamment les bailleurs sociaux, prédisent déjà une chute des investissements de l'ordre de 110 M€ par an. Chacun peut imaginer les conséquences sur l'économie locale, l'emploi mais aussi sur la dynamique fiscale pour les collectivités...

C'est pourquoi, je vous proposerai de nous associer –au travers d'une 2e motion– à la démarche des bailleurs sociaux et plus largement des acteurs du logement qui ont dernièrement demandé à l'Etat d'engager une réelle concertation pour renouveler la politique publique du logement.

Les raisons d'être prudents sont bien sûr nombreuses.

Je pense à la **baisse des dotations de 13 milliards d'€ de l'Etat aux collectivités**, et au plafonnement contractualisé à hauteur de 1,2% (inflation comprise) de l'évolution des dépenses de fonctionnement, dont nous ne connaissons toujours pas les mécanismes précis.

Je pense également à la question récurrente du **financement des allocations individuelles de solidarité**.

Je pense aussi à la **fin des contrats aidés**. Près d'une vingtaine d'emplois aidés sur 70 dans notre collectivité arrivent à échéance entre aujourd'hui et juin 2018, notamment dans les collèges. Allons-nous, pouvons-nous les convertir en création de postes ? Financièrement, cela n'est évidemment pas possible. Et encore moins s'il nous faut respecter le critère de 1,2% pour les dépenses de fonctionnement...

Voilà, mes chers collègues, beaucoup de questions qui restent en suspens. Néanmoins, comme est venu nous le rappeler Jean-Louis DEBRE il y a quelques jours, citant le philosophe ALAIN: "Le pessimisme est d'humeur ; l'optimisme est de volonté." Et de l'optimisme comme de volonté, nous n'en manquons pas. Et il faut savoir se réjouir, même des petites choses, quand il y a matière à le faire.

En l'occurrence, et **c'est le principal enseignement, cette DM2 est tout de même de nature à nous réjouir. Non seulement nous maintenons le cap, tant en fonctionnement qu'investissement mais pour la seconde fois cette année, nous poursuivons le désendettement de notre collectivité.**

Après les 4,5 millions d'€ dégagés au Budget Supplémentaire, je vous propose –à la faveur de notre trajectoire vertueuse et de la conjoncture favorable– d'y consacrer 10,5 millions d'€ supplémentaires, **portant ainsi notre désendettement sur 2017 à 15 millions d'€** (dette à 438 M€).

Doucement mais sûrement, notre collectivité se remet sur les bons rails. Se désendetter pour nous donner des marges de manœuvre était l'un de nos engagements phares. Nous le tenons. Mais l'avenir s'écrit chaque jour.

Je vous remercie.

* *
*